

## **Règlement de manoeuvre de l'Artillerie**

Type de contenu : Texte

Titre(s) : Règlement de manoeuvre de l'Artillerie : approuvé par le Ministre de la Guerre le 3 Déc. 1924 .  
Titre VI, A. L. Auto. Unité d'Artillerie lourde à tracteurs et unité d'Artillerie lourde puissante automobile.  
Organisation des unités sur le pied de guerre. Reconnaissance et occupation des positions

Adresse bibliographique : Paris Limoges Nancy : Ch. Lavauzelle, 1932

Description matérielle : 1 vol. (94 p.) ; 19 cm

Autre variante du titre : [A. L. Auto. Unité d'Artillerie lourde à tracteurs et unité d'Artillerie lourde puissante automobile. Organisation des unités sur le pied de guerre. Reconnaissance et occupation des positions.]

Sujet(s) : Artillerie lourde tractée, Organisation des Unités